

Certification visée	Diplôme d'État de professeur de musique, défini par le Décret n° 2016-932 du 6 juillet 2016 et par l'Arrêté du 29 juillet 2016 « <i>relatif au diplôme d'Etat de professeur de musique et fixant les conditions d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur à délivrer ce diplôme</i> ». Diplôme de niveau II, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles.
Organisme certificateur	CEFEDM de Normandie
Public visé	Tout candidat ayant reçu une notification de recevabilité à la procédure de VAE au Diplôme d'État de professeur de musique.
Objectifs	Accompagner le bénéficiaire dans la préparation de sa démarche de Validation des Acquis de l'Expérience, notamment s'agissant de : <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration du dossier de validation des acquis (livret 2) ; - la préparation à l'entretien devant le jury de validation ;
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à la formalisation de l'expérience du bénéficiaire par différents apports théoriques et supports vidéos, textuels ou méthodologiques ; - Informations générales sur les textes cadrant l'enseignement artistique spécialisé et les missions des établissements d'enseignement artistique spécialisés ; - Méthodologie pour la formalisation de l'expérience et du projet d'enseignement : mise en relation des expériences professionnelles et des compétences exigées dans le référentiel de certification, identification des compétences, connaissances et ressources pour les mettre en valeur à l'écrit ; accompagnement de la phase d'écriture du livret 2 ; - Entretiens individuels : entretien d'explicitation et relecture du dossier ; - Préparation à l'entretien.
Durée	23 heures
Organisation	23 heures réparties sur 7 journées de formation entre le 7 janvier 2018 et le 28 septembre 2018 (lieux prévus : dans l'agglomération rouennaise). Les candidats inscrits pour suivre cet accompagnement recevront en décembre 2017 le détail de ce planning (dates de formation, horaires, lieux...) ;
Intervenants	L'équipe de direction et l'équipe pédagogique du CEFEDM de Normandie ;
Formalisation	Attestations de présence signées du candidat et des accompagnateurs lors de chaque session d'accompagnement.

Fait à Saint-Etienne-du-Rouvray, le 15 mars 2017

Établissement d'enseignement supérieur habilité par le Ministère de la Culture

27 rue Pierre Corneille - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY - Tél : +33 (0)2 32 76 07 08

Association loi 1901 - Organisme de formation n°23 76 02413 76 - Siret : 405 296 153 00068 - NAF : 8542 Z